

LYCEE POLYVALENT REGIONAL HONORE DAUMIER
ET COLLEGE ANNEXE



Erasmus+

Marseille le 22 JANVIER 2024

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



INFORMATIONS SECTION EURO ANGLAIS SECONDE

RENTREE SEPTEMBRE 2024

HORAIRES

Horaires tronc commun - 3 h d'anglais L.V. 1 – 3 h d'histoire-géographie
+ Horaire section Euro + 3 h : 1 heure d'anglais et 2 heures Histoire Géographie (D.N.L.)

En classe de 1^{ère} et de Terminale.

LA MENTION SELO

B.O. DU 4 ET 12 NOVEMBRE 2021

- L'évaluation spécifique est composée à 80% de l'épreuve orale et à 20% de la note sanctionnant la scolarité de l'élève dans sa section au cours de la classe de terminale, conjointement attribuée par le professeur de LV et de DNL.

- La note finale attribuée à l'évaluation spécifique de contrôle continu est prise en compte, sans pondération, dans la moyenne de la LV concernée par la DNL pour le trimestre ou le semestre au cours duquel a lieu l'interrogation orale.

MODALITES D'ENTREE AU NIVEAU SECONDE

- Les élèves doivent avoir un bon niveau de langue, un bon niveau général pour être capable de suivre 3h de cours supplémentaires par semaine. Ils doivent manifester un réel intérêt pour l'Histoire, la Géographie, la culture en général.
- Le recrutement sera effectué par une commission présidée par le Chef d'établissement.
- Le(s) responsable(s) de l'élève feront parvenir, **par mail si possible**, au Lycée Honoré Daumier, à l'attention de Mme FIORENTINO, mail : nicole.fiorentino@ac-aix-marseille.fr -,
- pour le **VENDREDI 31 MAI 2024 – délai de rigueur** les pièces suivantes :
 - Lettre de motivation de l'élève (français ou anglais) + accord des parents avec une adresse précise et les numéros de téléphone des parents devront être également indiqués.
 - Bulletins trimestriels de la classe de 4^{ème} et des 1^{er} et 2^{èmes} trimestres de la classe de 3^{ème} 2023/2024
OU 1^{ER} SEMESTRE 2023/2024

Les parents seront informés par courrier et les collèges d'origine seront informés par mél.



IMPORTANT : Les élèves scolarisés dans un collège hors secteur du Lycée Daumier sont invités à formuler une demande de dérogation (non disponible à ce jour) auprès de leur collège.

Le Proviseur
J. M. PHILIPPE